



La LPO OCCITANIE a poursuivi sa progression en 2023, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 1.858.885€ en 2022 à 2.451.228€ en 2023, progressant de 31,9%.

Mais corolairement, les charges d'exploitation passaient de 1.868.502€ en 2022 à 2.512.258€ en 2023 augmentant de 34,5%, ce qui a conduit à un déficit d'exploitation (activité réalisée moins les charges pour réaliser cette activité) de (-61.031€), contre (-9.616€) en 2022.

Ces chiffres montrent la dynamique de la LPO OCCITANIE, avec l'augmentation du nombre de salariés (9,5 ETP non administratifs), qui se poursuit en 2024, et l'intégration de nouvelles DT.

Mais elle montre aussi que les charges salariales et administratives (salaires, charges sociales, TSS, honoraires comptables : 1.664.465€) augmentent plus que les produits d'exploitation, ce qui s'explique à la fois par le décalage entre le recrutement et la production de prestation, et le temps passé par les directeurs sur de tâches purement administratives.

En effet, nous n'avons toujours pas de comptable dans la structure, le RAF qui devait prendre le poste en début 2024 s'étant finalement désisté.

Nous avons externalisé la saisie comptable, et continuons l'externalisation pour la partie RH, tout en menant parallèlement les procédures de recrutement de DG et de comptable interne.

Ces postes auront un impact non négligeable sur les coûts d'exploitation, et dans tous les cas, la réorganisation administrative, avec une utilisation optimisée des applications logicielles disponibles, est indispensable.

La perte nette comptable est de (89.289€) contre +48.897€ en 2022 appelle à un discernement certain dans le processus d'embauche.

Cette perte nette comprend une perte sur exercices antérieures de 45.641 €, générée en grande partie par le nettoyage des comptes tiers antérieurs et suite à la fusion.

Ce sont ces comptes tiers qui avaient fait obstacle à la certification.

La LPO dispose toujours d'une bonne capacité d'autofinancement, avec 1.301.821€ en réserves.

L'important travail effectué par le cabinet comptable, dont l'implication nous a été précieuse, a permis de solder ces comptes.

Avec la fusion, et les créations rapides de nouvelles DT, la LPO OCCITANIE a grandi beaucoup plus vite que son organisation.

Et la mise en place de nouveaux outils et process, le recrutement de nouvel administratif plus longs et compliqués que prévu conduisent à une surchauffe des équipes.

Mais nous sommes sur la bonne voie, et avec des orientations adéquates et raisonnablement prudentes, 2025 devrait permettre une vitesse de croisière, après une année 2024 de normalisation, mais encore difficile.

Villeveyrac, le 15/06/2024

Catherine Douysset  
Trésorière de la LPO OCCITANIE

